

Question écrite



**Gestion future de la patinoire**

En 2018, le peuple ajoulot a accepté deux crédits pour la rénovation du Voyeboeuf ainsi que la construction d'un nouveau champ de glace.

Dans le message destiné au peuple on pouvait lire : « *Le projet, dans sa globalité, s'inscrit dans le développement d'un pôle touristique et de loisirs à l'entrée est de Porrentruy, en synergie avec la piscine. Sa vocation n'est pas seulement de renforcer l'offre sportive, mais aussi de se transformer en lieu de rencontres et d'événements culturels, artistiques ou de détente.* » On pouvait lire également que Porrentruy deviendrait un centre de formation et d'entraînement national.

Toujours selon ce message, la charge par habitant bruntrutains était indiqué à 54.20 et le déficit d'exploitation à 259'000.-.

La construction de cette belle patinoire arrive à son terme. Le deuxième champ de glace est sous toit et normalement en fonction d'ici la fin de l'année. Je profite de cette question écrite pour relever que les parois métalliques (jaune, grise, blanche) déplaisent à nombre de bruntrutains. De plus, le positionnement des nouveaux moloks devant la patinoire entache un peu ce beau projet.

Le HCA nous a montré de quoi il était capable avec cette belle promotion en National Ligue. Ce qui fait une belle carte de visite pour notre ville.

Mais le hockey, le patinage et le curling à eux suffisent-ils à faire tourner la « Raiffeisen Arena » ?

En conséquence, je prie le Conseil municipal, à l'aide de ses rencontres régulières avec le SIDP, de répondre à mes interrogations suivantes :

- **Hormis la saison d'hiver, quelle est la stratégie pour rentabiliser cet investissement, durant les jours d'été sans glace ?**
- **Comment est-il prévu de rentabiliser le deuxième champ de glace ?**
- **Est-ce qu'il y aura des périodes creuses durant l'hiver ? Si oui, comment seront-elles mises à profit ?**
- **Le SIDP dispose-t-il des ressources humaines nécessaire pour gérer au mieux cette nouvelle patinoire ? Si non, est-il prévu un soutien particulier de l'administration communale ?**

Pour le groupe PDC-JDC



Laure Roy

